



LYCEE PIERRE DE FERMAT

Parvis des Jacobins - BP 7013
31068 TOULOUSE CEDEX 7

<http://pedagogie.ac-toulouse.fr/lyc-fermat-toulouse/>

TEL. : 05 62 15 42 15

FAX : 05 62 15 42 33

mail: 0310036w@ac-toulouse.fr

HEBERGEMENT DES ELEVES INSCRITS DANS LES CLASSES PREPARATOIRES AUX GRANDES ECOLES

La possibilité de bénéficier d'un hébergement de qualité, avec des camarades de classe à proximité est un atout important pour réussir en CPGE, formation nécessitant du travail, aussi bien individuel que collectif, régulier et important et un soutien moral constant.

L'hébergement collectif à l'internat ou en Résidence Etudiante, avec d'autres préparatoires, fait ainsi partie des points forts du Lycée Pierre de Fermat.

L'INTERNAT :

Garçons et filles peuvent être admis en qualité d'interne, d'interne externé (le petit déjeuner et les deux repas sont pris au Lycée Fermat), de demi-pensionnaire ou d'externe

L'Internat du Lycée Pierre de Fermat est réservé aux élèves des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles. Il est ouvert le week-end et ne ferme que pendant les vacances scolaires et les week-ends de 4 jours ou plus. L'admission à l'Internat est subordonnée à l'engagement écrit du candidat, mineur ou majeur, d'observer le règlement. Les étudiants internes-externés prennent leurs repas au Lycée et bénéficient de la possibilité d'y accéder le soir (jusqu'à 23h) et le week-end pour pouvoir travailler en étude avec leurs camarades internes.

A titre indicatif, pour l'année 2010-2011, les frais d'internat pour un hébergement au lycée (logement et repas) sont fixés à 2303 €. Le coût de l'internat-externé est de 1433 € par an et celui du forfait de demi-pension (6 repas par semaine) de 587 €. Ces frais sont payables par trimestre et sont inchangés depuis 3 ans.

LA RESIDENCE UNIVERSITAIRES LARREY :

Les élèves **boursiers** (garçons et filles) peuvent également bénéficier de places à la Résidence Universitaire LARREY jouxtant le lycée.

La Résidence Larrey est exclusivement réservée à des élèves d'une classe préparatoire de l'un des trois Lycées de Toulouse-Centre (Fermat, Saint-Sernin et Ozenne).

La demande de logement en Résidence Universitaire doit être déposée avec le dossier d'inscription en Classe Préparatoire ; **par conséquent, il est indispensable de demander l'internat dans votre inscription sur Internet si vous souhaitez être hébergé dans cette résidence.**

LES PRIORITES :

Les places sont attribuées, lors de l'admission en Classe Préparatoire, en fonction des critères suivants : situation sociale (boursiers prioritairement en résidence universitaire), qualité du dossier, éloignement géographique. Toute demande d'hébergement doit être accompagnée, au moment de la constitution du dossier, des pièces justificatives (avis d'imposition, éventuelle attestation de bourse) permettant de rendre la demande prioritaire. N'hésitez pas à joindre une lettre explicative en cas de situation particulière.

Il est rappelé que les critères d'attribution des bourses d'enseignement supérieur sont plus favorables que pour celles de l'enseignement secondaire : des enfants de familles moyennes qui n'avaient pas de bourses en terminale peuvent y avoir droit après le baccalauréat. Il vous est donc très vivement conseillé de faire une estimation et une demande auprès du CROUS (renseignements sur www.cnous.fr) dès l'ouverture de ce service le 15 janvier : si vous êtes éligibles, vous pourrez ainsi joindre au dossier l'attestation du CROUS ; si vous attendez le dernier moment pour faire cette démarche cette attestation ne vous sera fournie que très tardivement, parfois trop tard pour bénéficier d'une place d'internat.

Les élèves qui ne pourraient être alors admis à l'Internat (ou dans les résidences universitaires dédiées) peuvent être classés sur la liste d'internat, en position d'attente. Il est procédé à une nouvelle attribution de places en Juillet, puis fin Août et dans les premiers jours de Septembre, une fois connus, dans leur grande majorité, les résultats aux Concours d'Entrée dans les Grandes Ecoles. Par la suite, des places sont encore attribuées, même une fois la rentrée faite, au fur et à mesure des possibilités, compte tenu des défections ou des départs d'élèves anciens qui se manifestent tardivement.

LES AUTRES RESIDENCES UNIVERSITAIRES :

Adressez-vous au C.R.O.U.S. 58 rue du Taur à TOULOUSE (tel. 05 61 12.54.00).

Résidence Les Jardins de l'Université : 29 rue Valade 31000 TOULOUSE

Résidence de l'Arsenal : Rue Valade 31000 TOULOUSE à 10 minutes à pied du Lycée

Résidence du Taur : Rue du Taur 31000 TOULOUSE à 10 minutes à pied du Lycée (pour jeunes filles exclusivement)

Résidence Chapou : (aux Ponts-Jumeaux) qui est la plus commode d'accès des résidences excentrées.

Ces résidences sont réservées aux boursiers. Les demandes de candidatures doivent être saisies par Internet avant le 30 Avril.

Pour la recherche d'un studio ou d'une chambre en location, vous pouvez vous adresser à ce même service.

LES FOYERS POUR JEUNES FILLES :

- **FOYER NOTRE DAME** : 42 Rue de la Gravette,

Tél. : 05 62 13 11 00

à 10 minutes en métro : 58 places.

(50 studios individuels et 4 studios à 2 lits)

- **FOYER FAMILIAL DE LA JEUNE FILLE** : 23 rue Joly,

Tél. : 05 61 14 73 00

Inscription en Janvier

Un peu éloigné du Lycée.

- **FOYER LA PRESENTATION** : 47 Rue des 36 Ponts,

Tél. : 05 34 31 70 00

80 places (Chambres individuelles)

- **FOYER SAINT-DOMINIQUE** : 8 Rue du Parlement,

Tél./FAX : 05 61 32 83 27

Petite structure de 7 chambres autonomes, située en plein centre ville.

Contact : Claire ROUSSEAU

- **FOYER SAINT-MICHEL** : 6 Rue Furgol,

Accueil d'étudiantes majeures

www.foyersaintmichel-toulouse.com

05 61 52 01 80